



AVMG – EAV – SUD
enseignantEs primaires –
SUD enseignement et
recherche – SVMEP – SVMS

Prise de position

Lausanne, le 3 mai 2020

Plan de réouverture des écoles

SUD-Education prend acte du plan détaillé pour la réouverture des écoles obligatoires le 11 mai prochain. Plusieurs questions et revendications de nos organisations trouvent une réponse dans le plan présenté par le DFJC, ce que nous saluons, même si de nombreux problèmes demeurent. Beaucoup de réponses sont insatisfaisantes. La situation générale demeure préoccupante. Notre intervention va se poursuivre pour assurer la sécurité sanitaire de tou-te-s.

SUD-Education appelle ses membres et plus largement tou-te-s les collègues à prendre connaissance en détail de tous les documents produits par le DFJC : les décisions n° 170 et 171, le dossier présenté à la presse, mais surtout le détail des mesures produit par la DGEO à l'attention des directions et des enseignant-e-s, ainsi que toutes les informations qui se trouvent sur la page de synthèse concernant la formation sur le site de l'Etat de Vaud. Nous suggérons aussi de mettre sur pied des groupes de travail, des coopérations et des communications pour maîtriser ces documents assez complexes. SUD Education est à disposition pour aider les collègues et les équipes. **Nous mettons dès maintenant à disposition une check-list pour suivre l'exécution des mesures. Nous la mettrons à jour avec des nouvelles questions.**

Il y a un nombre très important de mesures, notamment en matière d'hygiène. Il est décisif que chaque enseignant-e confronte le plan à sa réalisation dans son établissement, au travers des communications qui seront faites par les directions. Nous appelons en particulier à vérifier que les communes appliquent ce qui leur revient, en matière de nettoyage, de désinfection et d'hygiène.

SUD-Education appelle ses membres et plus largement tou-te-s les collègues à signaler à leur direction et à leur syndicat les situations où les mesures ne seraient pas appliquées.

Il est un point sur lequel le plan nous semble très insuffisant, comme du reste la politique de santé publique en général. Le fait de renvoyer à la responsabilité individuelle les tests de dépistage nous semble insuffisant, alors que les écoles sont justement des lieux privilégiés pour organiser ces

mesures de manière efficace. Ce qui s'est produit avant le 13 mars, avec des élèves et des professionnel-le-s qui sont venu-e-s travailler et étudier en étant malades, avec des informations qui ont été dissimulées à l'entourage scolaire et professionnel, ne doit pas se reproduire.

Nous appelons donc à la mise en place d'une politique généralisée et systématique de dépistage et de signalement pour éviter la propagation du virus. Par ailleurs, nous négocierons la semaine prochaine avec le DFJC pour ce qui concerne la situation des enseignant-e-s vulnérables ou proches de vulnérables, et en particulier pour ce qui concerne le travail demandé aux enseignant-e-s qui travailleront en « présentiel » ou en télé-travail. Nous demandons que les enseignant-e-s en « présentiel » soient exempté-e-s d'enseignement à distance et qu'il n'y ait pas de mélange des genres. Le personnel en charge du service d'accueil scolaire (SAS) maintenu pendant les premières semaines doit être déchargé de ses tâches habituelles. Les éventuelles heures supplémentaires nécessaires à l'organisation du travail doivent être équitablement réparties et le personnel clairement averti à l'avance.

SUD-Education